

CARTELS
CONSTITUANTS
de l'ANALYSE
FREUDIENNE

Le Courrier

N°2 - AVRIL 2017

Association membre de l'Inter-associatif européen de psychanalyse
Association membre de Convergencia, Mouvement lacanien pour la
Psychanalyse Freudienne
Siège social : 97 Bd Arago 75014 Paris

www.cartels-constituants.fr

Les coordonnants

Coordonnants de l'accueil : Marie Diebler et Jacques Nassif.

Coordonnants de la passe : Jean-Michel Darchy et Claire Colombier.

Coordonnant du Courrier : Claire Colombier avec Albert Santelli, Isabelle Dufresnoy et Marie Diebler.

Coordonnant du site : Bertrand Phésans (administrateur du site) avec Claire Colombier pour la mise en ligne du *Courrier*.

Coordonnant des groupes au travail, des journées des CCAF et des AG : Bertrand Phésans.

Les délégués

– à *l'Inter-associatif européen de psychanalyse* : Martine Lesbats-Aimedieu, Michel Didierlaurent, Marie Diebler, Jacques Nassif et Christine Roosen.

– à *Convergencia*, Christophe Amestoy pour les réunions du Comité de Liaison Français et Michèle Skierkowski pour les réunions du Comité de Liaison Général, les colloques et congrès qui les accompagnent.

Responsabilités au niveau de l'association loi 1901

- *Trésorerie* : Michel Didierlaurent, et Isabelle Dufresnoy
- *Président* : Bertrand Phésans

L'impression et le façonnage du Courrier sont réalisés par



Vie des CCAF

JOURNÉE DE TRAVAIL SUR LA PASSE

SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017 DE 9H - 17H30

Institut protestant de théologie
83 Bd Arago 75017 Paris

La journée, qui a démarré avec un peu de retard, a débuté par un tour de table où chacun a pu dire quelle était son expérience du dispositif de la passe, que ce soit aux CCAF ou dans d'autres lieux, ce qui a suscité des discussions animées. En voici une vue synthétique, qui est aussi une invitation à développer, pour un prochain *Courrier*, ce que vous souhaitiez dire et dont il n'est pas suffisamment rendu compte dans les lignes qui suivent.

« Passionnant », tel est le terme qui est revenu le plus souvent dans ce tour.

La nécessité de ne pas devenir des « professionnels de la passe » a été énoncée plusieurs fois, en même temps que soulignée l'extrême singularité de chacune des passes, ce qui tempère un peu ce risque de professionnalisation.

Le dispositif des CCAF est apprécié pour la réflexion qu'il permet d'ouvrir sur la question de la nomination : celle-ci ne renvoie plus à une « nomination à un titre », dont la conséquence risque d'être l'identification à l'analyste, mais conduit à nommer ce qui se transmet précisément de plus singulier dans chacune des passes. C'est source de surprises, pour le passeur qui s'entend témoigner, comme pour le passant qui peut « tomber des nues » lors du retour qui lui est fait par le coordonnant, par exemple.

Le caractère inter-associatif du dispositif accentue l'écart avec une « titularisation », car les passants, le plus souvent, viennent d'ailleurs et n'ont donc rien à gagner dans l'institution à laquelle ils se sont adressés pour leur passe.

Il a été aussi question de la désignation/nomination des passeurs et de l'effet que cela a sur eux, qu'ils refusent ou acceptent cette place à laquelle ils sont conviés : relance de l'analyse, engagement dans la passe en tant que passant...

Il est important que cette désignation se fasse dans le moment où l'analysant est dans la passe.

Ne faut-il pas modifier le paragraphe des statuts qui prévoit le choix possible par le passant de ses passeurs, proposition émise en son temps par Michel Guibal, l'un des premiers à participer à cette passe inter-associative. Faut-il supprimer toute possibilité de choix ou maintenir la possibilité de choisir l'un des deux passeurs ?

Il est souligné le rôle du coordonnant, chicane supplémentaire dans le témoignage indirect.

Une discussion se fait sur le rôle du rapporteur qui peut, dans ce qu'il transmet au coordonnant, subvertir ce qu'a dit le jury. Mais, alors, cela reposerait-il sur le désir d'un seul ? L'inévitable subjectivation de son « rapport » n'est pas un obstacle, bien au contraire : il se laisse traverser par ce qui lui vient – dans ses

rêves, le matin au réveil... – et qu'il élabore, seul d'abord, puis avec le coordonnant qui ne manque pas de le questionner. Un retour au jury est d'ailleurs possible, si le coordonnant a des questions à soumettre aux jurés, avant de faire retour au passant.

Ce qui tombe lors de ces expériences de passe, ce sont toutes les constructions intellectuelles. Chacun est invité à suspendre toute certitude pour se laisser travailler par ce qu'il a entendu.

N'y a-t-il pas un risque de s'enfermer dans la jouissance d'un dispositif qui fonctionne ? N'est-il pas vrai, aussi, qu'il ne peut y avoir que du ratage dans les passes ?

Tout ce qui précède nous invite à ne pas nous limiter aux modalités institutionnelles de la passe telles qu'elles figurent actuellement dans nos statuts. Il est important de prolonger le débat sur ces modalités avec tous les intervenants dans le dispositif, en continuant à mettre au travail les questions pointées de la désignation/nomination des passeurs, du rôle du rapporteur et de celui du coordonnant.

L'après-midi a accueilli des interventions plus longues.

L'après-midi a accueilli des interventions plus longues.

Tout d'abord Joseph-Lê Ta-Van a parlé, comme il le fait depuis quelques années pour ses exposés publics, « au pied levé ». C'est un pari fou à quoi il s'engage, dans le fait de dire ce qui vient le plus librement possible, comme on le fait sur le divan et avec la passe. Advienne que pourra ! Avec tous les risques assumés d'un énoncé raté, ou pire, ridicule. Il renonce cela faisant de se livrer à un exercice de prestance, comme le font en général les « psychanalystes » avec un texte bien préparé, bien ficelé dans les colloques par exemple.

Il nous a proposé un « impromptu », car il ne savait pas à l'avance ce qu'il allait dire, au cours duquel il a d'abord évoqué sa participation comme exposant au séminaire inter-associatif à La Martinique sur *Transfert et lien social : les effets traumatiques de l'esclavage*. Cela faisant, il se pose la question de l'insu, de ce qui se trame en-dessous ? En clair, le pourquoi de son intérêt si manifeste à un pareil thème, puis le paradoxe de cette passe, celle dont nous avons entendu le témoignage d'une passeuse ce matin : c'est le passeur qui fait la passe, alors que par définition il n'a rien à dire, il ne fait que transmettre le dire du passant.

Enfin, il nous fait part de son propre cheminement : pourquoi faire la passe ? Que serait la réelle cause de cette entreprise ? A la fin de sa seconde analyse, qu'il a arrêtée contre l'avis de son psychanalyste, il s'est dit qu'il allait pouvoir enfin faire de la théorie, ce qu'il s'était interdit pendant les dix années de cette cure. Il se gardait de s'introniser comme psychanalyste, tant qu'il savait quelque part que cette analyse n'était pas finie. Par suite d'un pur hasard, ayant assisté à la présentation du livre *La logique de l'inconscient* où il a entendu un

psychanalyste invité comme discutant, il a demandé à ce dernier de faire une dernière tranche avec lui avant de faire la passe. Il a choisi alors de faire la « passe en réseau », dans la mesure même où il n'y avait pas de nomination AE (analyste de l'école), seulement un « oui » ou « non » : ça passe ou pas. Il lui a fallu deux passes pour que ça passe.

Qu'est-ce qui est neuf, qu'est-ce qui émerge de ce circuit de paroles qu'est la passe ?

Dans l'idée de Lacan avec sa proposition d'octobre 67, l'AE s'engage à transmettre une nouvelle théorie à partir de sa passe, étant donné que chaque passe ne peut être que singulière. Autrement dit, contribuer à apporter du nouveau à la théorie de la psychanalyse déjà établie. Or, ce fut pour Lacan un constat d' « échec ».

Il l'illustre par le témoignage d'une AE qui ne faisait que plaquer son parcours psychanalytique sur le quadrangle déjà élaboré de l'acte psychanalytique par Lacan. De plus, cette AE mimait la manière même de Lacan quand elle parlait.

Comment réinventer et non singer Lacan ?

Que pouvons-nous mettre à la place de l'engagement pour les passants de faire enseignement (pendant trois ans) à partir de leur passe ? Faut-il toujours un maître pour que la masse suive ?

Cette figure s'avère dans l'après-coup être le cas de la nomination AE du passant « réussi », qui, au lieu d'être une pure fonction, est devenu un titre, voire honorifique, auprès de ses pairs de l'association/école dont il fait partie.

Si échec de la passe il y a, c'est précisément à ce point là qu'on pourrait l'identifier, entre autres... (texte revu par JLTV)

Michel Didierlaurent : la psychanalyse souffre de l'écrivain [*NDLR : des écrits vains...*]. Ce que tu viens de dire, il faudrait qu'un autre l'écrive. Il ne paraît pas évident que Freud ait été un écrivain [*NDLR : malgré son prix Goethe*]. Il y a, dans l'écriture de Freud, de l'oralité. Une position inter-médiaire serait le témoignage. Le témoin est agent non de la vérité mais de l'instant. Comment prendre en compte un témoignage qui ne serait pas reçu comme un jugement ? Ce n'est pas parce que Freud a écrit qu'il faut oublier ce qu'il a dit.

Jacques Nassif : la passe ne peut pas se faire par écrit. Freud est l'inventeur d'un nouveau genre littéraire. Quant à Lacan, il se considère comme un écrivain alors qu'il ne l'est pas. Il est nécessaire pour le psychanalyste d'être cultivé.

On n'est psychanalyste que dans une situation particulièrement précise. Ne serait-il donc pas possible d'aller voir le spectacle ou l'exposition d'un analysant, car dans ce temps-là on n'est plus son psychanalyste ?

Ce que Lacan a inventé, c'est la passe. Le mot de « jury » est déplacé car le passant ne se présente jamais devant nous.

Albert Maître prend ensuite la parole sur la diversité des demandes de passe aujourd'hui, l'inadéquation à notre dispositif du terme de « jury », la nécessité de se déprendre de tout savoir sur la fin de l'analyse et la passe, le rôle des passeurs et du témoignage indirect.

Vous trouverez le texte de son intervention à la suite du compte-rendu.

Jean-Michel Darchy intervient ensuite sur la passe aux CCAF, les difficultés que le dispositif peut rencontrer, et les questions à mettre au travail.

Vous trouverez le texte complété de son intervention, à la suite du compte-rendu.

Jacques Nassif souligne la nécessité d'une adresse pour recueillir ce qui de la voix passe. Quelque chose qui excède le sens. Quelque chose qu'on s'entend dire par la voix d'un autre.

Jean-Jacques Moscovitz évoque le contrôle où, comme dans la passe, il y a un absent. Il cite les propos de Dolto : « Dans vingt ans, ce sont les passeurs qui diront ce qu'est la psychanalyse ». Il s'interroge sur les moyens d'ouvrir entre nous autre chose que de l'inimitié : « ami », « passeur », « voisin ».

Les questions à retenir pour la suite du travail :

- la désignation des passeurs : constituer un groupe de travail là-dessus et, très particulièrement, sur la question du moment de cette désignation ;
- la passe comme soutien clinique ou comme clinique du désir du psychanalyste (question formulée par Jean-Jacques Moscovitz) ;
- le terme de « jury », inadéquat à bien des égards, qu'il convient donc de remplacer. On pourrait dire « cartel d'adresse de la passe », ce qui aurait l'avantage de renvoyer à ce que comporte de témoignage indirect notre « dispositif sur la pratique », qui prévoit que les cartels de pratique témoignent devant un cartel d'adresse qui fera retour au collectif de ce qu'il a entendu ;
- quid d'un retour pour les passeurs ? Plus généralement, que proposons-nous aux passeurs ? Ne les recevoir qu'une fois fait perdre de vue leur travail, comment ils ont déplacé la demande de passe. Importance qu'il y ait un groupe de travail avec ceux qui ont été passeurs ;
- est-ce que cela peut se penser qu'il y ait plusieurs passes ?
- la passe comme avenir de la psychanalyse ?
- les associations à rencontrer qui peuvent s'inscrire dans ce dispositif inter-associatif : Encore (contacts amorcés), Analyse freudienne, Apertura (via Jacques Nassif).

(liste non exhaustive)

Claire Colombier, après avoir reformulé ces questions à travailler, évoque le séminaire à venir :

– il sera inter-associatif comme notre dispositif, qu’il aura aussi pour mission de relancer, en mobilisant davantage de personnes aux places de passeurs et « membres du cartel d’adresse de la passe ».

Les délégués des CCAF à l’I-AEP vont demander, lors de la coordination de mai 2017, que ce séminaire sur la passe soit inscrit, si possible, en juin 2018.

– il serait souhaitable qu’il soit inter-disciplinaire et associe à notre travail des artistes. Les ponctuations poétiques de la journée étaient une manière d’amorcer cela, en évoquant ceux dont Freud disait qu’ils étaient toujours en avance sur les analystes. Et, en particulier, pour elle, les poètes, qui, avec leur art de « creuser » le langage, d’en faire sortir de l’inouï, ne peuvent que nous aider à entendre dans leur singularité ceux que nous recevons, que ce soit dans les cabinets ou dans ce dispositif de la passe.

Il serait intéressant que des artistes, poètes, comédiens-clowns, danseurs, etc. soit participent aux groupes de travail que nous allons former, dès cette journée et, ensuite, avec nos collègues de l’I-AEP, ou soient mis au travail, dans le domaine qui est le leur, sur ces notions de passe, passage, limite, frontière, espace, etc.

Compte-rendu établi par Claire Colombier

Voici les textes poétiques qui ont ponctué cette journée sur la passe. (C.C.)

Voix de la pensée

de l’écume au silence
il n’est question que de passer
[...]
infiniment proche
parce qu’au bord de tout
infiniment loin
parce qu’au bord de rien

Zéno Bianu *in* : *Infiniment proche*
L’arbalète Gallimard
extrait du poème « La Plaie et le Baume »

*

*Tout langage crépusculaire longe la vérité,
être est-il autre chose qu’un incessant lapsus...*

Liliane Atlan,
en liminaire à l’une des parties du recueil *Le Maître-mur*

*

je vois Artaud comme Celui-qui-va-au-fond-de-tout,
un « plongeur » qui évoque – avec quelle justesse –
la « descente à pic dans la chair », cette façon incroyable

de se livrer, de mettre toute sa vie en jeu. La plongée,
c'est le contraire de la mort, c'est la fameuse mort
à soi-même, « la mort comme une sensation brisante

et merveilleuse avec quoi rien ne peut se confondre
dans l'ordre de l'esprit », la mort par un surcroît de vie,
de « Toute-vie » [...]

Cette mort plongée, c'est
la vie, la vraie, la seule, comme passage sans fin,
comme traversée de *tout*, comme poème perpétuel.

Zéno Bianu, *in : Variations Artaud*, Dumerchez Naoum, 2009

UN CHANGEMENT DE LIEU DU SAVOIR

La procédure de la passe est liée au nom de Lacan. Est-elle « freudienne » ?
Selon Lacan, elle n'a rien à voir avec l'analyse. Paradoxalement, elle se situe
pourtant dans le « fil rouge » des questions posées par Freud dans ses derniers
écrits.

LES CCAF ET LA PASSE.

Dès leur fondation, les CCAF ont fait le pari de poursuivre l'expérience de la
passe. Avec, très vite, des modifications à partir des passes effectuées :

- pas de nomination institutionnelle, même s'il y a réponse ;
- pas de titre, pas de liste d'analystes ;
- au départ, réponse par « oui » ou par « non » puis abandon de ce type de
positionnement, le « oui » et le « non » ne désignant aucun *objet* précis.

Puis introduction de la fonction de *rapporteur*, tiré au sort au sein du jury. Il est
présent aux débats et n'y participe pas. Il transmet au coordonnant de la passe
ce qu'il a entendu.

Le coordonnant ayant à charge de *dire*, par ce *truchement du rapporteur*, ce
qu'il a entendu des témoignages et du travail du jury, cette *nouvelle énoncia-
tion du coordonnant* pouvant *relancer le jury*.

Actuellement, à l'usage, cette phase est plus problématique à réaliser que par le passé. Il y a une certaine usure des jurys, souvent évoquée comme « *risque de professionnalisation* ». En conséquence, les jurys font souvent une proposition de relance d'une passe mais en proposant que soit réuni un nouveau jury, proposition qui est énoncée dans le retour du rapporteur.

Il s'agit de toute une boucle supplémentaire, en chicanes, pour assurer des dés-appropriations successives.

Dans quel but aux CCAF ? Induire deux boucles de transmission, à comparer :

- l'une directe : Passeur → Rapporteur → Coordonnant
- l'autre indirecte: Passeur → Jury → Rapporteur → Coordonnant

Depuis la mise en jeu de la passe à l'AFP, le seul invariant est le mode de témoignage indirect par les deux passeurs. La possibilité de choisir ses passeurs est une modalité innovante, inscrite dans les statuts.

L'autre différence essentielle réside dans le fait que l'analyste informe l'analysant de son intention de le désigner comme passeur.

Ces innovations ont amené à considérer attentivement les risques et les enjeux de leur désignation et leur incidence sur la conduite de la cure. Question cruciale particulièrement bien développée par Jacques Nassif dans son livre *Un troisième temps pour la psychanalyse* (éditions Liber : Montréal, 2006, chapitre 4, « Risques et enjeux de la nomination des passeurs »).

Il y met en tension les termes de nomination et désignation pour lever l'équivoque de ce lapsus qui pourrait laisser entendre qu'assumer et assurer cette fonction de passeur pourrait consister en autre chose que ce qui « *concerne purement et simplement le fait d'accepter d'accomplir la mission de transmission des paroles d'un analysant, dit à ce titre « passant », à un jury* » (p. 66)

Conséquences de ces modifications

Une décantation, une démystification s'est opérée par rapport au discours courant sur la passe.

Au lieu de s'étayer, comme à l'ECF, sur la vérification de la *doxa* lacanienne, pour reconduire et assurer un savoir épigonal, la passe, avec ce dispositif et la distribution des places qu'il implique, conduit vers un point de dénouement, « *un point trou.* »

La fonction du coordonnant : « trouer » ce qu'il en aura entendu au moment du retour au passant.

Point de « dénouement », point d'impossible, point de Réel ou impossible, contingent, nécessaire, possible (*cf.* les quatre catégories logiques et leur dialectique bien développée dans le livre récent de Paolo Lollo *Passages secrets de la psychanalyse* (Paris : éditions érés, 2017, p. 34 sqq.)

Toucher ce point est la condition du possible, d'une construction. Le possible, comme « *ce qui cesse de s'écrire* », manque là au symbolique, coupure qui

scande la chute de l'objet *a*. On peut souligner ici le voisinage avec la recherche en physique ou l'invention en peinture, dont l'objet relève d'une identité de structure, frontière, structure de bord.

Le désir de l'analyste

Il est rare qu'il s'entende comme tel, pas plus que le quart de tour du discours. À l'ECF, on répondrait que « les passants ne sont pas dans la passe » mais y en a-t-il un seul qui y serait ?

Les modifications de procédure des Cartels constituent-elles de ces questions ?

Peut-on attendre « la » Passe avec un « la » apothéotique, comme « la » femme ?

Les retours des jurys par le rapporteur montrent qu'en général, on ne peut jamais prouver quoi que ce soit.

Ce qu'il est possible de repérer

– Le passant sait y faire avec son symptôme, il saura peut-être y faire avec celui d'un autre.

– Il construit un sinthome avec la psychanalyse comme d'autres avec la peinture ou l'écriture.

– Du nom du père savoir s'en servir.

– Recherche de la différence radicale au point le plus vif, limite, point limite le plus fiable repéré par Lacan. (Se référer au Réel plutôt qu'à l'Autre.)

Est-ce suffisant pour faire un analyste ? On n'en sait trop rien.

Question épineuse de la transmission qui ne saurait être, sauf de « *phallace* », un enseignement. Opère-t-elle, en ce cas, comme la transmission phallique ?

Il y a donc là des enjeux certes théoriques mais évidemment aussi politiques, dans lesquels étaient pris les analystes dans les années soixante-dix qui ne pouvaient rien refuser au « roi Lacan ».

Prendre appui sur ce qu'on entend dans les passes :

– des singularités,

– des maillages de bout de Réel,

– des nouages où se dessinent une dynamique d'invention, un style.

L'ENJEU D'UNE INSTITUTION POUR L'ANALYSE

Les statuts fondateurs des CCAF en 1983, article 12, modifiés en 1985, inchangés depuis sur ce point, énoncent :

« L'association se propose de mettre en jeu ce qui peut être repris de la procédure dite *la passe* ».

Aux pages 72 et 73 du n° 1 de la revue *Tribune*, on peut lire :

« il s'agissait de faire une pure institution, institution fondée collectivement loin du – « je fonde aussi seul que je l'ai toujours été » – solipsisme de J. Lacan en 1964 ».

Comme le souligne Sylvie Sesé-Léger :

« Les CCAF furent malgré tout un échec institutionnel, la réalité des coulisses où tout ce qu'il y a d'important se joue ne se montrant pas à la hauteur de la scène exposée en public. »

Ainsi est mis en fonction, avec le passage au public qui boucle, après-coup (*nachträglich*), le dispositif, le regard, au point de retour de la pulsion. Ce qui nous regarde, tout aussi bien nous ignore, comme nous l'ignorons. Mais cette ignorance « se fait savoir » comme « savoir qui se sait tout seul » sans personne pour « se » dire. Le soi, au sens du pronom réfléchi latin *se* ou *sese* (« à toi »), cesse de se décliner. Ce qui se « fait » savoir « à moi », au point de retour de la pulsion épistémophilique, sur ce mode défait ce que masquait la structure du signifiant, l'inter-subjectivité. Au sens freudien, qui lie dans le fantasme « un enfant est battu », tous les protagonistes de la scène, le sujet occupant toutes les places quelles que soient les variables qui déclinent ce fantasme, celui qui bat (le père, la mère), celui qui est battu (un autre enfant), l'invariant étant le regard. Mais le sujet regardant est regardé par ce qu'il regarde, ce qu'il regarde le regarde, et c'est cette inter-section qui fait chuter le regard dans le tableau clinique.

Soutenir la position de l'analyste implique, du fait de la non-réponse à la demande de l'analysant, le surgissement de la jouissance dans le Réel, désarrimée du Symbolique. De la répétition du sujet au sujet de la répétition (le vide de l'objet), la mise en jeu du désir de l'analyste confronte l'analysant à « l'impossible à dire », expression initialement forgée par Georges Bataille.

En un point, l'analyse rencontre une limite. Il est impossible d'atteindre la vérité, « ça ne cesse pas de ne pas s'écrire ». Cet impossible convoque « un au-delà du sujet qui parle », un « au-delà du principe de plaisir » (Freud, *Jenseits des Lustprinzips*, avec l'introduction de la pulsion de mort et de la seconde topique, 1920, au moment où s'enregistrent dans les cures en cours ce qu'il épingle comme « réaction thérapeutique négative »). Il est nécessaire de nommer, au moment requis, « ce qui cesse de s'écrire », ce qui fonde, comme telle, la possibilité de la parole.

Le dispositif analytique – avec pour seul viatique la règle fondamentale : dire ce qui vient, littéralement ce qui tombe, *l'Einfall* – amène, à terme, cette possibilité de la parole, défaite de la pensée réflexive, dont se relève le sujet par l'appel que constitue une nomination dans le Réel. On retrouve toute la portée du « *wo Es war, soll Ich werden* » de Freud. Si, pour Lacan, « le passeur est la passe », il ne peut qu'être surpris, sidéré, de s'entendre dire quelque chose qu'il ne pensait pas par la voix d'un autre, celle du passant, au prix de vérifier par là sa propre division, autrement dit : à défaut d'un objet qui n'existe pas, cet objet innommable est ce qui le cause, le pousse à parler.

La passe serait « en ce sens », malgré les avatars du transfert, la possible symbolisation de cette aporie qui inverse la fiction du temps dans la cure et seulement dans la cure, du fait de la fonction qu'y occupe l'analyste : celle du « regard dans le tableau », indépendamment des manifestations de sa présence, d'une existence qui ne saurait compter pour « rien ».

C'est ce point symboliquement réel qui permet une nomination, une mutation du Réel au Symbolique par un changement de nom, un déboîtement. Ce qui est exclu du Symbolique reste « oublié », impossible à dire, la jouissance de l'Autre, innommable, opère, à terme, la chute de l'analyste de son statut, dans le transfert de « sujet supposé savoir », selon l'aphorisme célèbre de Lacan. C'est au point précis de rejet du Symbolique dans le Réel que peut surgir un nouveau sujet. On peut repérer, là, l'insistance, la férocité de cette non-reconnaissance dans le « couple analytique » qui s'exerce à l'encontre de la demande d'amour.

Ce point d'inertie, difficile à maintenir, est le moteur de la cure car il produit une dépense d'énergie, du mouvement, en générant la répétition, en instituant l'impossible comme réel.

Cette énergie, cette dépense somptuaire – en pure perte –, si le passage est réussi, ouvre la possibilité à la créativité de se substituer à la domination du fantasme, à l'inertie, à l'errance. La nomination, au moment voulu, nomme le passage et la mutation subjective qu'elle opère, le sujet est divisé par le « fractal », l'ouvert de l'explosion. Explosion musicale, poétique, picturale, témoignant de l'effroi du beau sur le réel qu'il masque.

Soutenir l'expérience, même implicitement, dans l'institution analytique, met dès lors en exergue que la passe, comme dispositif, est bien ce qui vérifie l'effectuation d'une analyse comme coupure entre l'analyse et l'analyste. Écart heuristique, permettant la « découverte » de l'analyste, comme franchissement paradoxal du plan de l'identification à l'analyste.

On peut citer Jean Allouch dans *L'amour Lacan* (Paris : Éditions Epel, 2014) : « est-il un amour tel qu'il échappe au moi, un amour avec moi absent ? » La question insistante du livre de Jean Allouch est celle de l'écart entre l'insistance de Lacan sur le désir, son aspect subversif (cf. « Subversion du sujet et dialectique du désir », in : Lacan, *Écrits*, Paris : éditions du Seuil, 1966) et l'amour dans le mouvement analytique après 1981, qui a viré à l'« hainamoration » dans la « mêmeté » de l'école de ses élèves (appel en 1981 à fonder l'école de « ceux qui m'aiment encore »). Les Cartels, dès leur fondation, en décidant de poursuivre l'expérience de la passe, l'ont fait en faisant, après la dissolution de l'EFP, un pas de côté, se donnant comme le souligne J. Nassif, le droit de passer « à un troisième temps pour la psychanalyse, qui la voudrait moins inféodée à la logique de la signature du nom d'auteur, pour laisser les analysants eux-mêmes être parties prenantes de la transmission » (cf. Nassif, Jacques, *Un troisième temps pour la psychanalyse*, Montréal : éditions Liber, 2006, p. 8).

La coupure qu'institue l'issue du transfert avec la valeur différentielle de la fonction analyste, opère inexorablement un changement de « lieu » du savoir et une autre manière de s'instituer comme association « dont l'objet est la transmission de l'analyse freudienne ».

Même si la proposition de 1967 est à circonstancier dans le contexte de l'expulsion de Lacan de l'IPA en 1964 comme didacticien, on voit bien qu'il était de la plus extrême urgence de mettre en instance un repositionnement de l'objet de la psychanalyse. D'où cette proposition qui vectorise l'objet à raison de la même dynamique, pour défluer l'effectuation d'une analyse de l'idéologie normative de toute institution.

Cet objectif a des conséquences politiques et génère une nouvelle esthétique de l'objet et de la création, où il s'agit moins de contempler une mise en ordre que d'insister sur ce qui échappe à tout ce qui serait convenu à l'avance.

La passe est une tentative en ce sens, de délinéer l'enseignement dogmatique, le sommeil dogmatique, de ce qui est « réellement » en jeu dans la transmission.

Dans la reprise des CCAF, c'est d'une reprise d'expérience dont il s'agit. Mais dans un tout autre contexte politique institutionnel qu'à l'ECF.

L'hypothétique y joue son jeu, il y a une mise en tension constante, au sens de la force constante de la pulsion (*Konstant Kraft*), une mise en tension de la nécessité logique vers le factuel.

Or, la proposition de 1967 indique explicitement que la passe ne va pas sans l'hystérie avec l'assertion « le passeur est la passe ». On peut y lire ce passage : « d'où pourrait donc être attendu un témoignage juste sur celui qui franchit cette passe, sinon d'un autre qui, comme lui, l'est *encore* cette passe... »

Il y a donc là une affaire de temporalité constituante du sujet au lieu-dit « de l'Autre », soutenue par le verbe « être » mais pondérée par « *encore* », dont on peut inférer « pas pour longtemps ».

La question importante reste donc celle de la désignation des passeurs.

Question cruciale: nommés ou désignés?

Tiré au sort par le passant, le passeur se trouve nommé pour assurer, son nom ayant été glissé dans le chapeau, une fois, maximum statutairement deux fois, son mandat, si on se tient dans la stricte observance des statuts.

Que le passeur soit la passe pose la question de la désignation.

Aux CCAF, il ne s'agit plus du lien à Lacan, mais de la reprise de l'expérience : un analysant est convié à une autre situation que la cure. C'est quelque chose qui lui est demandé, ce qui n'est pas sans faire encourir un risque à l'analyste. Le passeur, *a priori*, n'a pas fait acte de candidature, il est qualifiable de *non-candidat*.

Paradoxe final de ce dispositif : *pour la passe, pas de candidat possible sans non-candidat*.

Dans l'expérience de juré et aussi en tant que coordonnant, j'ai pris acte qu'il y a toujours un passeur qui s'identifie au candidat.

C'est cet aspect que la fonction de rapporteur permet de travailler : le rapporteur est tiré au sort, à qui va t-il s'identifier ?

Cet ensemble de candidats (membres du jury) et de non-candidats (passeurs, rapporteur), non sans demande ou enjeu, ne constitue t-il pas le fond d'hystérie de ce dispositif en termes de transfert, d'identification ? En ce sens, la passe est bien freudienne.

POUR NE PAS CONCLURE

Sur l'enjeu de la passe comme changement de lieu du Savoir, le mode de faire argument serait que l'analyste, de par sa *présence, encore ou « en corps » comme analyste*, ne faisant pas obstacle à l'analyse, a pour fonction de *laisser se constituer* le « lieu » *d'inscription des impossibles*. Le paradoxe d'une association pour l'analyse gît en ce point : le possible, comme « ce qui cesse de s'inscrire ».

Ne jamais perdre de vue pour l'analysant : le fait de passer d'un potentiel qui existe vraiment comme potentiel au fait que, dès lors que ce potentiel s'inscrit d'une quelconque façon, il ne soit plus potentiel. Il ne s'agit pas d'adhérer.

Ce paradoxe que constitue la passe fait toute la différence entre enseignement et transmission.

Il en va de même entre une école et une association dont l'objet est « la transmission de l'analyse freudienne » : c'est la nécessité de transmettre l'analyse qui a impliqué de reconduire l'expérience de la passe sans en faire un « fait du prince ».

À partir de ce point, réaliser ou pas le potentiel devient pour chacun-e le produit d'une inconnue qui est issue de lui ou d'elle-même. Chacun-e devient ce potentiel.

L'analyste à chaque fois ne saurait être produit que dans la conséquence de l'inscription des impossibles.

On le voit, c'est rétroactivement l'impossible qui fonde le nécessaire du possible qui s'avère de n'être pas là par rapport à son manque. Les analystes inscrits dans une association ne le sont – si on s'en tient à ce mode de faire argument – qu'au titre d'y occuper une certaine place opératoire à produire le potentiel.

Nommer le potentiel reviendrait à donner consistance à ce qui ne peut être inscrit qu'au titre de l'existence, soit à réintroduire le leurre du rapport sexuel.

Ces remarques sont importantes quant à l'engagement de l'analyse dans le champ social mal défini comme étant celui de la transmission.

L'analyse ne s'enseigne pas, elle s'effectue, même si, après coup, on peut en extraire un repérage « théorigène », nécessairement réducteur.

Ce qui en ressort, c'est l'ahistoricité du sujet.

En ce sens, le travail des CCAF, dès leur fondation, a été de tirer les conséquences de l'efficiencia de *la* ou de *l'a-structure* du sujet à partir du repérage du point trou qui lie l'espace analytique au temps de la cure et au un-par-un. En ce sens, la passe est ce qui dévoile ce passage à l'analyste comme impossible comme Réel. Passage du réellement symbolique au symboliquement Réel.

En ce point, au joint du Symbolique et du Réel, peut être mise en place une rencontre avec le travail des artistes qui, par leur pratique, ne cessent pas de maintenir ouvert le fractal, qui maintient la créativité. C'est l'argument d'une association comme *Insistance* pour « un désir demeuré désir ». Ce qui peut arriver de mieux pour soutenir le « désir de l'analyste », c'est autre chose qu'un titre qui fige et ferme l'efficiencia de la cause analytique.

Jean-Michel Darchy

Argument pour la journée du 1^{er} avril 2017 sur la passe

CONTRIBUTION AU DISPOSITIF DE LA PASSE DES CCAF

Le cinquantième anniversaire de la proposition du 9 octobre 1967 de J. Lacan sur la Passe à l'EFP nous invite à revenir sur son contexte et à rappeler ce qu'elle tentait d'introduire dans la transmission de la psychanalyse et le lien social des analystes.

Cette proposition est à resituer dans l'histoire du mouvement psychanalytique. Lacan venait d'être déchu de sa fonction de didacticien par l'IPA, ce qui l'excluait de la transmission de la psychanalyse selon les règlements de cette association. Cette mesure fut avalisée par la majorité des membres de la SFP, y compris par des analysants de Lacan, aval qui leur a conféré une reconnaissance par l'IPA. Paradoxe donc : d'un côté Lacan était frappé d'interdit de transmission, d'un autre côté ses analysants étaient reconnus par l'IPA. Ce qui révélait la dimension politique de cette exclusion et la réalité d'une appartenance institutionnelle fondée, résolument, sur la cooptation et la conformité de l'exercice de la pratique avec une norme dont la justification psychanalytique restait et reste à démontrer.

Ce moment de l'histoire de la psychanalyse illustre l'impossible accord du singulier de la cure avec les pratiques collectives d'une institution. D'une manière assez constante, la psychanalyse a eu à souffrir du fait associatif, au sein duquel une idéologie plus ou moins avouée, en imposant ses normes, prenait le pas sur ce que devrait être la transmission de la psychanalyse.

Cette tendance relève des phénomènes groupaux bien décrits par Freud dans la *Massenpsychologie*, c'est dire qu'aucune institution n'en est prémunie. On peut supposer qu'après la fondation de l'EFP la question de la transmission se soit posée et, en particulier, celle d'une nomination de « didacticiens » et de leur place dans l'institution.

La tentative de Lacan a été de situer les enjeux de la transmission en termes psychanalytiques et non pas dans une cooptation toujours tributaire des vicissitudes de la vie institutionnelle des analystes. À cette fin, il proposa le dispositif de la passe, suffisamment connu pour qu'on ne le détaille pas plus dans cette contribution. Soulignons, toutefois, que son caractère essentiel réside dans le témoignage indirect.

Rappelons aussi que Lacan a reconnu l'échec de ce dispositif. Nous pouvons conjecturer sur cet échec. Était-ce l'échec du dispositif lui-même ou celui de la pratique par Lacan de ce dispositif compte tenu de la place dominante et permanente qu'il s'y était attribuée ?

LA PASSE ET LE FAIT ASSOCIATIF

Toujours est-il que, dans les associations qui se sont constituées après la dissolution de l'EFP, peu ont reconduit le dispositif de la passe selon le modèle d'octobre 1967. Celles qui ont mis en fonction une passe l'ont fait avec des modifications portant, entre autres, sur la nomination.

Le dispositif de la passe est donc tributaire de la manière dont une association conçoit la transmission de la psychanalyse et le lien social des analystes. On constate que certaines ont reconstitué une hiérarchie, d'autres des dispositifs sans témoignages indirects, d'autres mettent la passe, en l'instrumentalisant, au service d'une politique institutionnelle (voir les comptes rendus de passe dans les publications de l'ECF), d'autres encore, tels les CCAF, pratiquent une passe avec d'autres associations et ne recourent pas à une nomination institutionnelle (AE par exemple) et ceci pour lui laisser un espace et une dynamique propres, sans enjeux institutionnels. Ce qui n'exclut pas qu'un enseignement soit produit par ce dispositif.

Je me propose de faire part de mon expérience du dispositif de la passe aux CCAF dans les positions de membre du « jury » et de rapporteur.

DIVERSITÉ DES DEMANDES DE PASSE

Il faut noter que les demandes de passe se déroulent dans un contexte qui n'est plus celui prévu par Lacan. Alors que, dans la proposition de 1967, le passage de l'analysant à l'analyste qu'avait à reconnaître le jury était confondu avec la fin de l'analyse et était produit par celle-ci, actuellement, les passants, pour la plupart, pratiquent déjà l'analyse et parfois depuis très longtemps, voire même pour certains, c'est au moment de cesser leur activité qu'ils sollicitent la passe. La demande ne concerne plus un passage à l'analyste mais une question qui pourrait se formuler ainsi : « Mon analyse est-elle finie ? », voire : « Ai-je fait une analyse ? » Si une cure a pu se terminer, si le passage à l'analyste s'est effectué dans les faits, reste la question fondamentale de pouvoir nommer une fin d'analyse, ce qui n'implique pas une nomination institutionnelle. Cette situation pourra paraître étonnante, qu'un praticien de la psychanalyse en fonction depuis parfois de nombreuses années s'engage dans une demande de passe pour remettre en question la fin de sa cure et son désir d'analyste. Certes, Freud avait encouragé les analystes à revenir sur un divan périodiquement, car les résistances à la psychanalyse ont une forte tendance à reprendre le dessus sur les voies dont l'inconscient use pour se faire entendre. Ces demandes de passe tiennent-elles lieu de l'évitement d'une « nouvelle tranche », selon l'expression consacrée, ou peuvent-elles y conduire ? On conviendra qu'il s'agisse chaque fois d'une réponse singulière échappant à toute généralisation.

DES PASSEURS

La fonction des passeurs est l'élément déterminant du dispositif. La question de leur désignation est donc cruciale. Il me semble qu'elle devrait être confortée par la modalité suivante. L'analyste désignant un passeur devrait en parler, au préalable, à un tiers qui pourrait être soit le coordonnant de la passe soit un autre analyste tiré au sort parmi ceux qui auraient déjà désigné des passeurs.

Il me semble important que le choix des passeurs relève d'un tirage au sort et non d'un choix du passant, faute de quoi nous réintroduirions une cooptation, ce qui serait en contradiction avec ce que le dispositif de la passe tente

d'instituer. Trop souvent, les passeurs sont à une distance trop grande de la fin de leur analyse, ce qui peut émousser l'acuité de leur écoute. Il importe de souligner l'importance du respect de l'anonymat, tant du passant que de son analyste afin d'éviter l'incidence du personnel dans le dispositif.

DU JURY

Il conviendrait de modifier l'appellation « jury », puisque nous ne procédons plus par une réponse en termes de « Oui » ou de « Non », ni ne nommons à un titre. « Cartel d'adresse de la passe » me semble plus conforme à sa fonction présente.

Qu'en est-il des critères d'appréciation et du travail du « jury » ?

La simultanéité, soutenue par Lacan, entre le passage de l'analysant à l'analyste et la fin de l'analyse est à la fois cohérente et précise et ses modalités sont bien connues. Pour les résumer, citons ce passage de la proposition de 1967 : « *Dans ce virage où le sujet voit chavirer l'assurance qu'il prenait de ce fantasme où se constitue pour chacun sa fenêtre sur le réel, ce qui s'aperçoit, c'est que la prise du désir n'est rien que celle d'un désêtre. En ce désêtre se dévoile l'inessentiel du sujet supposé savoir d'où le psychanalyste à venir se voue à l'agalma de l'essence du désir, prêt à se réduire, lui et son nom, au signifiant quelconque.* » (in : *Scilicet* n°1, p. 25)

Ces indications, sur ce qui semble requis pour soutenir une formalisation de la fin de l'analyse, à distinguer de la terminaison d'une cure, plus conjoncturelle, ne risquent-elles pas de fonctionner comme des idéaux à satisfaire, d'autant plus quand la passe se traduit par une nomination avec ses incidences institutionnelles ? Cette question n'est pas seulement une éventualité : des écrits témoignent que l'expérience de la passe ressemble parfois à la réalisation d'un parcours avec ses figures imposées et à la vérification d'une doxa institutionnelle, quand ce n'est pas d'une dévotion à « l'École » et à son chef (*cf.* les publications de l'ECF).

Souvent cette fin, telle que Lacan la précise, demeure une visée potentielle. Le témoignage des passeurs, s'il a pu faire état d'un franchissement du plan des identifications et d'une substitution de la voix aux objets pulsionnels, ne rend pas compte d'une passe à proprement parler. Mais cette fin, si elle a sa cohérence, n'est-elle pas un point de fuite, un moment évanescent, informulable mais déductible ? Ne serait-il pas préférable d'en parler en termes d'un passage à une jouissance Autre plutôt qu'en terme de fin, même si on peut concevoir d'en formaliser les termes pour rétroactivement fonder l'orientation de la cure psychanalytique.

Bien entendu, comme nous le recommandait Freud, il convient de pouvoir oublier ces considérations théoriques pour pouvoir entendre ce que peut avoir d'inédit tout témoignage transmis par les passeurs. L'oublier mais pas l'ignorer, n'être pas sans savoir. Une écoute du « jury » qui reposerait sur

l'appréciation de critères requis et à satisfaire pour qu'une passe puisse être validée ne relèverait-elle pas d'une évaluation aux relents universitaires ?

C'est pourquoi d'autres éléments d'appréciation sont requis pour que le travail du « jury » relève de la transmission de la psychanalyse. Par exemple, l'évolution de la demande du passant au fil de ses rencontres avec les passeurs, témoignant d'un travail propre à la passe, qui ainsi ne se réduirait pas à un dispositif d'examen comme le terme de « jury » le connote. Par ailleurs, les membres de ce « jury », comme tout parlêtre, ne sont pas insensibles aux effets de la parole. En d'autres termes, certains signifiants leur parlent, remettant en jeu ceux de leur histoire personnelle et ceux de leur analyse. Ainsi, peut se rejouer pour eux une problématique de leur propre passe dans leur cure. Mais il peut y avoir d'autres effets encore et, plus surprenant pour un membre du « jury », lorsque ces effets de transmission se manifestent dans le réel sous forme d'angoisse, de manifestations symptomatiques et parfois somatiques.

Ne sommes-nous pas, dans cette transmission de formations de l'inconscient, devant les limites du discours psychanalytique, au sens de ce qui se montre à défaut de pouvoir se dire ? Et ce qui se montre affecte l'Autre et particulièrement sous la forme, bien décrite par les psychanalystes anglais, de l'identification projective mobilisant des bouts de réel. Ce qui se transmet alors indique-t-il, peut-être, qu'une analyse est allée jusqu'à ce point du réel pour un sujet et dont la nomination dans et par la passe ferait sinthome ? Le « jury » fonctionnant alors comme passeur pour le rapporteur et le coordonnant. Ne serait-ce pas l'indication que quelque chose de l'ordre du désêtre « passerait » ainsi ?

C'est à partir de là que sont précieuses les discussions du « jury », afin que ce qui est passé ne demeure pas de l'ordre du particulier mais qu'on puisse lui donner une consistance analytique transmissible par le rapporteur. Le « jury », plutôt qu'une réponse en termes de « Oui », de « Non » ou d'un imprononçable, n'aurait-il pas à transmettre sa mise au travail par le récit des passeurs et l'évolution de celle-ci au cours des différentes rencontres de ses membres ?

La pluralité du « jury » est précieuse et plus particulièrement quand y participent des collègues d'autres associations, ce qui ouvre les possibilités de réduire la propension imaginaire de l'entre-soi. Il semble donc souhaitable d'élargir encore la dimension inter-associative de la passe initiée par les CCAF. Notre projet d'un séminaire I-AEP sur la passe devrait y contribuer.

POUR CONCLURE

La désignation des passeurs, étant donné leur fonction cruciale dans le dispositif de la passe, rend souhaitable d'en faire un acte fondé sur une parole adressée.

Il devrait être notifié que les passeurs doivent respecter l'anonymat des passants et de leurs analystes, car le propre du témoignage indirect est de soustraire les personnages du dispositif de la passe au profit de leurs discours.

Il conviendrait d'abandonner le terme de « jury » pour l'expression de « cartel d'adresse de la passe ».

Notre dispositif de passe a ceci de particulier qu'il fut fondé par une association, les CCAF, mais que ceux-ci ont choisi de lui laisser une extraterritorialité puis une ouverture à d'autres associations, voire au un par un. Il me semble que c'est ainsi, en le séparant d'enjeux institutionnels, que ce dispositif pourra produire ses effets d'enseignement sur la transmission de la psychanalyse et que nous pourrons en corriger les insuffisances.

Il s'avère que l'enjeu de la pratique du dispositif de la passe est la transmission de la manière singulière d'un faire avec le réel, soit l'invention d'un style, modalité toujours irréconciliable avec une doxa institutionnelle, mais qu'une association se doit d'accueillir si elle veut soutenir le paradoxe de se nommer psychanalytique.

Ce témoignage a le caractère partiel d'une participation au dispositif, il se veut incitation à d'autres contributions par tous les agents du dispositif, passants inclus évidemment.

Albert MAITRE (avril 2017)

TEXTES D'APRÈS-COUP

L'APRÈS-COUP DE LA RÉUNION AUTOUR DE LA PASSE

« C'est le passeur qui fait la passe ».

Cette phrase entendue en fin de réunion a fait résonner en moi les propos souvent répétés de mon père : « Ne pensez jamais qu'avec vos diplômes, vous dépasserez le savoir de votre père ». Mon père était instituteur.

Cette injonction paternelle a fait limite à mon désir d'accéder au savoir. Mon choix de départ a été d'être médecin universitaire avec la fonction d'enseigner. Cette tâche devenait de plus en plus difficile au cours mon analyse, je fuyais cette fonction qui devenait presque impossible, en changeant de service pour me retrouver en position d'apprendre au lieu de transmettre.

Avoir été dans ce dispositif de passe, comme passeur, m'a fait passer la ligne imaginaire que je m'étais tracée comme un interdit du père. L'expérience de passeur m'a permis d'occuper la place de pivot central dans le dispositif, en transmettant le discours de la passante et, au-delà, de m'autoriser à un savoir autre, sans diplôme et en dehors des universités.

Il y a comme une révélation fulgurante et vertigineuse dans cette expérience difficile à saisir. J'ai pu identifier les effets de l'expérience de passeur dans l'après-coup de cette réunion de travail, dans l'échange avec d'autres analystes, autour de la passe.

Baya Belaskri Mebtouche

PARCOURS DE PASSE

Mon psychanalyste m'a proposé de devenir passeuse. Il m'a expliqué le processus. Serai-je à la hauteur ? C'était mon inquiétude.

Je fais des films documentaires. Dans mon travail, j'explore les faces cachées du réel qui sont à l'œuvre, l'invisible sous le visible.

Il fallait que le passant et moi, nous convenions ensemble des lieux. Comme une cartographie à établir, loin géographiquement du lieu de l'analyste, nous en étions d'accord. Il fallait « changer de secteur », prendre un écart.

Je lui ai demandé de choisir ces lieux, comme je le fais lorsque je rencontre des personnes qui vont devenir « personnages » de mes films : ce sont toujours eux qui choisissent le cadre.

Dans cette expérience de passe, les choix du passant redessinent un parcours, lié à son histoire.

Un premier lieu est choisi, qui contient tous les mots, tout le savoir, toute la mémoire, une promesse pour qui vient d'ailleurs poursuivre ses combats et entreprendre une analyse.

Le dernier lieu témoigne de l'aboutissement de ce cheminement.

Et la ville, où se situe ces lieux, est, dit le passant, un « lieu pour penser et pour panser », juste une lettre d'écart du « a » au « e ».

Lors de la restitution devant le jury, il m'a semblé important de respecter globalement la chronologie du récit dont j'étais dépositaire, car elle faisait sens. J'ai eu aussi ce souci de la précision : ne pas employer un mot pour un autre – en restituant la parole de l'autre. J'avais pris des notes, transcrit la formule exacte quand surgissait une parole qui venait de loin, comme celle-là d'ailleurs, littéralement : « Je reviens de loin ! »

J'ai été touchée de la confiance qui m'a été faite, du lien qui s'est établi lors de ces rendez-vous qui retissent l'histoire librement, par à-coups, rafales, digressions.

En faisant la restitution, d'ailleurs, je n'ai pas essayé d'y mettre de l'ordre mais plutôt de rendre compte du mouvement, de la traversée intérieure.

Sa « traversée » faisait écho à la mienne et m'a donné confiance dans celle que j'ai entreprise, c'est le passant qui donne le cap !

Cathie Dembel

Une première version de ce texte a appelé de ma part l'écho suivant :

« Votre texte pose la question de ce qui ne doit pas se dire et de ce qui peut se transmettre concernant la passe. Pour qu'il puisse paraître dans les échos de la journée, il y faudrait apporter des modifications, afin qu'il ne soit pas possible, à sa lecture, d'identifier la personne. » (C.C.)

et le rebond suivant de Jean-Michel Darchy :

« La méthode de Cathy Dembel n'est pas sans rapport avec l'idée de "dérive", inventée par le mouvement situationniste (1957–1969) qui abordait les questions d'urbanisme à partir des lignes de dérives. La dérive se définit, pour les situationnistes, comme une technique de passage hâtif à travers des ambiances variées. Cette idée est liée à la reconnaissance d'effets psycho-géographiques et à la reconnaissance d'un comportement ludique constructif, ce qui l'oppose aux notions traditionnelles de voyage et de promenade (sollicitations de terrain et rencontres qui y correspondent). Il y a, au niveau urbain, des courants constants, des points fixes et des tourbillons qui rendent l'accès ou la sortie de certaines zones malaisés. Il y a une logique du déplacement et de ses avatars intéressante.

La passe propose une forme de dérive : on peut s'y égarer, y faire des rencontres.

Je trouve cette démarche très pertinente car elle introduit la notion de spatialisation avec des passages, des sorties, des défenses aussi. C'est effectivement une méthode qui tente une approche hors de toute psychobiographie. »

« *L'inconscient c'est le politique* » ?

Argument pour la constitution d'un cartel à Paris, le premier lundi de la première semaine «pleine» (commençant un dimanche) de chaque mois, à partir du 8 mai 2017. Dates suivantes, le 5 juin, le 3 juillet, le 7 août, le 4 septembre...

La question dont je suis parti – l'intitulé ci-dessus (une parole plutôt énigmatique de Lacan) ne m'est venu qu'en fin de parcours – est celle de *l'expression*. Comment se fait-il que la langue de la plupart des hommes et des femmes civilisés ne soit plus expressive ? qu'elle soit pour le dire communément *désincarnée*, tempétueuse ou manifestation pénible, ou brouillée dans les grandes largeurs ; bref, que se soit massivement installée dans nos Temps modernes une langue mensongère – non pas parce qu'elle ment au sens moral ou logique du terme, mais parce qu'elle sonne faux, qu'il lui manque un son de cloche, carillonnant ou placide, mais enfin un son de cloche clair comme le jour.

Ce thème n'est bien sûr pas nouveau, mais je songe à le reprendre dans le sillage de la séparation postulée par Freud à ses débuts entre l'affect et la représentation, dont il fait comme chacun sait le schème d'explication des névroses (je laisse provisoirement la psychose de côté).

En repartant pour cela des origines de la psychanalyse, et en particulier du constat qu'avait pu faire son découvreur, tant en ce qui concerne les effets sur lui de la cocaïne, qu'en ce qui concerne ceux de l'hypnose sur ses patientes hystériques : l'une comme l'autre ont le pouvoir « magique » d'induire une parole « normale, tout simplement normale ».

Normale, c'est-à-dire *expressive*. Peu importe à la limite le contenu, ce qui compte est que la parole chante, qu'elle ait du corps, c'est cela qui pousse Freud à la qualifier de « normale » ; celle, désaffectée, de la névrose devant *a contrario* et en sous-main être comprise comme « anormale ». En relève à peu près tout le monde. Les analysants, eux, cherchant chacun à leur manière de renverser cette *va-peur*.

Si c'est bien cela la névrose, si le but de la cure est tantôt de recouvrer une parole normale (Freud), tantôt de tendre vers un « bien dire » (Lacan), alors il faut se demander comment le surgissement de la modernité, de l'industrialisation massive ; comment l'injection, par des éducateurs de tout poil, parents et maîtres, de savoirs abstraits à des corps immobilisés ; comment l'accélération de tout, la consommation à tout-va, y compris du sexe, comment le travail aliéné ou le désœuvrement se sont principalement traduits par un effondrement de l'expressivité.

Il y a des tas de points d'appui pour montrer cela. Depuis Kleist qui, dans la foulée des romantiques, fait le constat que manger de l'arbre de la connaissance entraîne une perte de la « grâce », jusqu'à Jaime Semprun qui montre avec son sens aigu de l'ironie les ravages provoqués dans la langue courante par le discours de la technologie (*Défense et illustration de la novlangue française*), en passant par :

– un texte, qui fut pour moi un guide sur ce problème : *Le maître ignorant*, de Rancière, principalement pour ce qu'il raconte des dentellières du Puy, qui savaient parfaitement parler du travail de leurs mains avec des mots si ajustés aux gestes qu'elles avaient appris des « anciennes », que leur langue, leur parole en général en était pour ainsi dire « précisée » (savoir dire ce que l'on sait faire est la condition nécessaire et suffisante d'une langue de part en part expressive) ;

– autre texte majeur, celui de Kracauer sur *Les Employés*, dont je parle abondamment dans mon bouquin : les employés se poussent du col, croient accéder à un niveau social supérieur, partent en vacances aux Baléares, mais simultanément perdent, à de rares exceptions près, leur franc-parler ; qu'ils retrouvent parfois en allant se retremper dans des guinguettes de la périphérie de Berlin, où l'alcool coule à flots et où les hommes et les femmes se satisfont de dire des conneries ensemble (la baise n'est pas au premier, mais à l'arrière-plan) ;

– troisième écrit fondamental à mes yeux (et à mes oreilles, j'en ai repris sa traduction de l'italien en restant au plus près du ton âpre de son auteur), *La langue vulgaire*, de Pasolini, où l'on peut lire que la bascule de l'Italie dans la société de consommation, au début des années 1970, se traduit par une décoloration de la langue des jeunes des *Borgate*, les quartiers populaires de Rome ;

– j'ai aussi un excellent souvenir, bien qu'un peu lointain, de l'*Éloge de l'analphabétisme*, de Ricardo Paseyro, et, dans un tout autre registre, d'un moment assez incroyable de ma pratique analytique, où j'ai réussi à arracher une demi-folle de ses vitupérations soûlantes en me mettant à lui parler avec l'accent provençal (elle était de Manosque)...

Il y a du corps dans la « lalangue ». Cela, je pense pouvoir l'appeler expressivité (un synonyme du grand phi lacanien, autrement dit du phallus comme « signifiant destiné à désigner dans leur ensemble les effets de signifié, en tant que le signifiant les conditionne par sa présence de signifiant »). Quand Charles Piaget prend longuement la parole lors d'une AG de LIP en grève, ou quand une déléguée de cette même entreprise en ébullition exprime le ras-le-bol général sur les conditions de travail d'avant la mise en faillite, il est patent que ce n'est pas tant le contenu de leur discours que son expressivité, portant ce discours aux cimes de ce vers

quoi nous tendons sans le savoir (l'inconscient), qui fait la différence. Le maître (le banquier, le repreneur) en est tout déconfit, tout désarçonné. Et les ouvriers réunis en assemblée sont à la fois soulagés par la perspective d'une émancipation du travail sous contrainte, et par un allègement du poids de la signification. (Plus trouble est l'expressivité des leaders d'extrême droite, à commencer par Hitler, qui, dit-on, était imprégné du style percutant des discours de Krauss ; moins trouble celle de leaders d'extrême gauche, comme Mélançon qui semble l'avoir puisée dans un moment abyssal de sa vie consécutif à l'éjection de Lionel Jospin de la candidature à la présidence).

« Qui nous délivrera des liens gullivériens de la signification ? ». J'aime cette formule de Lacan, lequel ne s'intéressait pas pour rien au jargon du peuple, proposait en guise de règle fondamentale de « dire des bêtises », et attendait de l'analyste qu'il soit un « rhéteur », non sans regretter que ses analysants ne soient pas assez poètes ni lui-même « poète assez »... Ces « bêtises », il faut à mon sens en faire la pierre de touche de l'enchantement de la parole lorsque est mis fin au divorce entre la pensée et le corps (le dualisme cartésien, le psycho-somatisme d'aujourd'hui). Et se demander en passant s'il n'est pas devenu vital pour la survie de la psychanalyse que ses porte-parole ne soient pas davantage *batailleurs*.

L'aliénation sociale, l'atomisation des individus, leur domestication rampante, la prégnance de la glu des médias sur ce qui leur reste de pensée, ont des conséquences graves sur les « corps parlants » (anorexie, boulimie, toxicomanies diverses, angoisse, culpabilité kafkaïenne, attaques surmoïques massives...). Pour penser ces conséquences, le moment est je crois venu de faire retour à des banalités de base. Ici, la séparation de l'affect et de la représentation, avec les différents destins de l'un et de l'autre dans les différentes déclinaisons de la souffrance selon Freud, qui lui-même éprouvait (c'est en toutes lettres à la page 242 de sa correspondance avec Fliess), « le brûlant besoin de vivre encore une fois totalement tête et cœur à l'unisson, d'être un zoon politicon [...] ».

« Vivre totalement tête et cœur à l'unisson, être un zoon politicon », n'est-ce pas la seule planche de salut rationnelle que la psychanalyse doit persister à polir, dans des temps où une sorte de fascisme fait miroiter à « des corps sans pensée et des pensées sans corps » (Annie Le Brun) un recollement fou, pathologique, irrationnel, entre l'affect et la représentation ?

Le 15 mars 2017, Pierre Eyguesier
pierreeyguesier@gmail.com
06 77 12 98 15

Lire, voir, entendre

« [...] À la différence des sciences naturelles [...] les sciences du signe postulent que n'existent que des différences, des négativités et que la seule chose qui soit « positive », c'est l'absence, la différence qui sépare un signe de tous les autres. Parmi ces sciences du signe, la psychanalyse s'occupe de l'inconscient « structuré comme un langage », c'est-à-dire comme un système de différences.

Nous parvenons ainsi à la question et au problème du conflit des interprétations (ou des traductions) ou des formes d'analyser (ou de traduire). Comment l'histoire se modifie-t-elle, quand sa narration est menée par un analyste ou par un analysant ? Peut-on tracer une analogie entre le fait de traduire en différentes langues un même texte, et le fait qu'un même analysant se fasse analyser par des analystes d'orientation différente ? Comment des analystes relatent-ils une analyse et comment le font des analysants ? Si le texte même de ce qui se dit dans une analyse (un rêve, par exemple) pouvait être considéré comme une « source », un « original », quel serait alors l'effet que produisent sur ce discours le fait de l'écouter et la façon qu'aurait eue le psychanalyste d'y intervenir (en le traduisant) ? Pour quelle raison Lacan, avec sa proposition de la passe, exclut-il l'analyste, le privant d'avoir à porter un jugement sur le survenu dans une analyse et ce sur quoi elle a débouché, en confiant cette fonction précisément à des non-analystes, c'est-à-dire au « passant » qui rend témoignage de son expérience et à ses « passeurs » ? Quels effets entraînent l'expérience d'une re-analyse avec un autre analyste ? [...] »

« [...] La question reste entière de « ce qui s'est passé en réalité », et qui est un fantasme des historiens caressé bien avant Freud ; elle passe au second plan et devient accessoire, à partir du moment où il devient évident qu'il n'y a d'autre critère de la vérité que *la conviction dans la croyance* que nourrit le patient en la vérité de la construction à laquelle il aboutit. Dans un tel cas, l'éventuelle objectivité ou la déformation de ce que transmettent les deux personnes impliquées dans une psychanalyse importent peu. Ce qui devient décisif, ce sera la qualité poétique dans le rendu de ce qui est rapporté. Sur le plan littéraire, Freud se montre définitivement supérieur à ses analysants... Raison pour laquelle nous aurions tendance à les écouter aussi, lorsqu'ils trébuchent dans leur narration.

Le réel de ce qui a eu lieu est irrémédiablement perdu. Nous n'avons accès qu'à ces restes d'une analyse, à ces traces, à ces *bribes*, tels qu'ils se voient gardés dans la mémoire pour se reconstruire au moment de leur transmission en fonction de l'écouter-récepteur..., comme cela a lieu dans l'expérience de la passe. Qu'est-ce qui se transmet ? Des mots, donc des représentations, des fantasmes, des produits de l'imagination. Comme dans un rêve, comme au travers d'un cristal opaque : *darkly*. [...] »

in : Braunstein, Nestor,

Traduire la psychanalyse - Interprétation, sens et transfert

Toulouse : éditions Érès, coll. « Point hors ligne », 2017

(traduction de Jacques Nassif)

extraits du prologue (pp. 14-15) et du dernier chapitre (pp. 248-249)

PASSAGES SECRETS DE LA PSYCHANALYSE

Paolo Lollo – Èrès, 2017

Cette présentation de l'ouvrage de notre collègue a sa juste place dans un numéro du *Courrier* en grande partie consacré au dispositif de la passe. Le titre lui-même évoque ce mouvement de passe, mais le lien est encore plus substantiel, puisque l'auteur nous invite à sans cesse nous déprendre de l'immobilité, du savoir constitué, pour opérer ce passage à vide sans lequel nulle parole, nulle création ne sont possibles.

Cette déprise du savoir résonne d'autant plus que Paolo Lollo est un psychanalyste tel que Freud le souhaite dans *La question de l'analyse profane* : il fait preuve d'une vaste culture et convoque dans ce livre pas moins que la connaissance de l'œuvre de Freud et de Lacan, la philosophie, l'art, le politique, le maniement de plusieurs langues et la tradition hébraïque.

Cette dernière est présente, en particulier, en exergue de chacun des passages auquel est associée une lettre de l'alphabet hébreu assortie de sa valeur numérique et accompagnée d'un bref développement sur sa signification. Cette lettre peut servir aussi de point de départ associatif dans le développement, comme c'est le cas dans le premier de ces passages, celui qui ouvre tous les autres : le passage zéro (*sefer*). Si les scribes babyloniens notent le zéro par un clou penché, séparateur, donc, de deux clous, l'hébreu n'a pas de lettre pour signifier le zéro. C'est le *sefer*, à la fois chiffre et lettre, qui en tient lieu, et dont l'association avec le zéphir nous renvoie au vide (*sifr* en arabe). Ce vide naît de l'évidement que désigne *sefer* – graver sur la pierre. Et c'est sur ce vide que se fonde la méthode analytique. Pour reprendre une expression de Léonard de Vinci à propos de la sculpture, la psychanalyse agit « *per via di levare* ». « C'est à partir du vide, produit par cette opération qui enlève du sens, que surgissent les dix passages qui suivent. » (p. 13)

La peinture n'en est pas moins présente, via les œuvres de David Malkin, dont l'auteur nous dit qu'elles accompagnent son écriture, par leur invitation réitérée à aller « au-delà du visible ».

Et « au-delà du connu ». Paolo Lollo fait référence à un certain nombre de concepts lacaniens et, en particulier, aux développements sur l'*impossible*, le *nécessaire*, le *contingent* et le *possible*, mais en les « travaillant » par d'autres références, en proposant des formulations qui en ré-inventent la portée, dans une sorte d'« interprétation infinie ».

Cette façon d'« écrire autrement la psychanalyse » ne cherche précisément pas à susciter un accord ou un désaccord, mais se situe hors de toute polémique et offre à chaque analyste des espaces de pensée différents, qu'il va à son tour ex-

plorer. C'est une invitation à s'engager dans un travail similaire, à frayer ses propres passages, à partir de ses références pratiques et culturelles, qu'on peut, avec Freud, espérer riches et multiples.

Ce style a aussi pour conséquence de ne pas réserver la lecture, parfois difficile, de ce livre à ceux qui seraient rompus aux concepts analytiques, mais au contraire de l'ouvrir à tous ceux qui voudront s'engager sur le chemin que nous propose l'auteur. D'ailleurs, des notes de bas de page, précisant des définitions de termes ou des références, vont dans ce sens d'une adresse à un large public.

Ce travail s'inscrit en résonance avec celui d'Alain Didier-Weill, plusieurs fois cité, et notamment en tant que fondateur d'une *insist-ution*, *Insistance*, où travaillent des analystes et des artistes et à laquelle est consacré le dixième passage.

Une insist-ution « aspire à devenir ce lieu où le sujet en formation n'arrête pas de passer la passe, un lieu où un sujet qui produit un signifiant est toujours de supposer qu'un *passeur* et un *passant* puissent, toujours, à tout moment, traverser l'espace analytique. » (p. 198)

C'est la condition pour que la psychanalyse soit une « école de liberté et d'autonomie ». (p. 209)

J'espère par ces quelques lignes vous avoir donné envie de lire *Passages secrets de la psychanalyse*. Si ce livre n'est pas à proprement parler clinique au sens classique du terme, j'y ai retrouvé ce que la psychanalyse permet de passage, toujours à refaire, de la mort à la vie, de l'immobilité au mouvement, du su à l'in-su. Bref ce qu'elle permet – et devrait permettre aussi dans les lieux institutionnels – d'une vie dé-sidérée qui s'invente à chaque pas.

Claire Colombier
30 mars 2017

AGENDA

20 et 21 mai 2017	Coordination de l'I-AEP
3 et 4 juin 2017	Séminaire I-AEP tenu par le GPP (Gezelschap voor Psychoanalyse en Psychotherapie) : « La psychanalyse comme lien social et la position des délégués »
17 et 18 juin 2017	Journées de travail des CCAF Colloque de Convergencia à Paris
Octobre ou novembre 2017	Journées de travail des CCAF
20 et 21 janvier 2018	AGE et AGO des CCAF

BLOC-NOTES

Vous trouverez ci-joint l'annuaire des membres et des correspondants réalisé par Isabelle Dufresnoy, à qui vous voudrez bien envoyer toute modification de vos coordonnées : isabelle.dufresnoy@gmail.com 06.81.55.50.34.

o

Albert Santelli a participé à la réalisation de ce *Courrier* : il a attentivement revu chacun des articles, que ce soit au niveau du contenu ou de la mise en page et réalisé le sommaire.

o

MESSAGE

« Le moment est venu pour moi de me retirer complètement des CCAF et donc de ne pas renouveler en 2017 mon inscription comme correspondante.
Un amical bonjour à tous les membres des CCAF qui y poursuivent leur engagement. Delphine de Roux »

o

*Les textes pour le Courrier n° 3 de juillet 2017 sont à envoyer
au plus tard le 11 juillet 2017 à Claire Colombier
ccolombierpro@gmail.com*

SOMMAIRE

VIE DES C.C.A.F

Journée de travail sur la passe du 1^{er} avril 2017 :

Compte-rendu	par Claire Colombier	p. 5
Un changement de lieu du savoir	par Jean-Michel Darchy	p. 10
Contribution au dispositif de la passe des CCAF	par Albert Maitre	p. 17
Textes d'après coup	par Baya Belaskri Mebtouche et par Cathie Dambel	p. 22
Proposition de cartel : « L'inconscient c'est le politique » ?	par Pierre Eyguesier	p. 25

LIRE, VOIR, ENTENDRE

<i>Traduire la psychanalyse</i> , Braunstein : extraits sur la passe		p. 31
<i>Passages secrets de la psychanalyse</i> , Paolo Lollo	par Claire Colombier	p. 33

<i>AGENDA et BLOC-NOTES</i>		p. 35
-----------------------------	--	-------

